

Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisti, 13 septembre 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (186r, 187v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisti, 13 septembre 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45707>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 septembre 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Calisti, Jean](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin informe Calisti que sa lettre lui sera remise par Crécy, instituteur au Familière de Guise qui doit quitter le Familière. Godin souhaite que Calisti envoie un instituteur au Familière en remplacement de Crécy. Il souhaite que cet instituteur soit bienveillant et s'interdise d'utiliser la violence, « condition indispensable pour rester ici où je n'admet pas que l'émulation comme moyen de direction ».

NotesDestinataire : d'après l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familière](#)

Personnes citées [Crécy \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/12/2023

Guise le 13 juill 1607 186

Monsieur

Cette lettre vous sera écrite par
M^e le Chevalier instituteur au Familistère
les raisons de famille étrangères à
sa formation l'engagent à la quitter
et lui ont fait vous demander à
la place ailleurs, la satisfaction
que j'ai eu à la manière estre
mis fait vivre de lui permettre à
changement en lui permettant
d'attendre où que vous lui en ayez
trouvé occasion, mais il me répète
de prendre un autre instituteur pour
le remplacer et je puis craindre de
manquer au moment de son
espart, de cez vous assuré bon et honnête
à mieux si pour arranger les
mœurs de M^e le Chevalier et moi à l'éducation
des enfants du Familistère, vous
pourriez m'envoyer un instituteur
peuvent le remplacer et à être
assez intelligent pour se prêter

à l'application des méthodes
d'enseignement qui lui conviennent
les plus, je veux aussi un caractère
fort et bientôt évident qui puisse
diriger les enfants sans être obligé
de recourir aux moyens violents
qui sont une condition indispensable
pour exercer un pédagogie que
l'imitation comme moyen d'
instruction.

Si vous me faites l'honneur d'envoyer
de ma part quelqu'un qui pourra se proposer
devant vous pour le choix et l'origine
que vous voudrez faire sans me renvoyer
jusqu'ici pour que il sera placé et
je vous serai obligé de ce service.
J'aurai agi à Monsieur
la sardaigne à ma parfait considération.

Goslin